

n°69

Le

Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

FEVRIER 2019



“ 50^{ème} anniversaire
des Jeux olympiques
d'hiver 1968 ”

> Départ à la retraite de nos employés communaux **P.2///** > Editorial **P.3///** > Les Vœux du Maire **P.4///**
> Cérémonie du 11 novembre 2018 **P.5///** > Le traditionnel Noël du village **P.6///** > Réseau très haut débit fibre **P.7///**
> ZAE **P.7///** > Travaux réalisés en 2018 **P.8///** > Le repas des séniors 2018 **P.9///** > Le retour de la Paix **P.10///**
> Travaux Église - Dons **P.12///** > Décharge sauvage **P.13///** > Registre "le grand Débat" **P.14///** > Etat civil **P.14///**
> Intercommunalité **P.15///** > Associations **P.18///** > A noter dans vos agendas / Horaires de Mairie et des déchetteries **P.23///**





Départ à la retraite de nos employés communaux

Le départ à la retraite de nos employés communaux Chantal Guihard et Christian Chaume a été fêté vendredi 30 novembre en présence du maire André Maitre, de l'équipe municipale et de leurs successeurs.

Chantal avait débuté sa carrière au poste de secrétaire de mairie en 1976, partageant son temps entre la commune de Saint-Vincent-de-Mercuze et celle de La Buissière. Elle a ensuite exercé à temps plein auprès de neuf maires successifs, assurant la continuité pendant quarante-deux années.

Christian Chaume avait pris son poste en 1983. Pendant trente-cinq ans, il a assuré la fonction d'employé communal polyvalent, en charge des nombreuses et diverses tâches d'entretien, réparation et surveillance que compte notre commune.

Après un discours du maire, Chantal et Christian ont chacun pris la parole à leur tour pour faire un bilan de leurs carrières et évoquer les liens particuliers qu'ils avaient pu entretenir avec certains maires.

Au nom de tous les buisserans, nous les remercions pour ces années de service et leurs souhaitons de profiter pleinement de cette retraite.





Chers Buisserans !

Le dimanche 13 janvier à 11h00 à la salle des fêtes s'est déroulée la cérémonie des vœux. Malgré l'information passée sur le site internet et le panneau lumineux, vous étiez peu nombreux à partager ce moment traditionnel et convivial.

Le conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous présenter nos vœux de bonne et heureuse année 2019. Nous formulons des souhaits de santé, joie, réussite de vos projets et de réconfort à ceux qui sont dans la peine.

Lors de cette cérémonie, j'ai présenté les travaux importants réalisés au cours de 2018 ainsi que les projets pour 2019.

BILAN 2018 :

Secteur De Granges : les réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et pluviales ainsi que les réseaux secs (électricité, Télécom et éclairage public) sont réalisés.

Secteur La Ville, Rue Château Dauphin : l'affaissement de la chaussée engendrée par la rupture d'une canalisation d'eau pluviale a été réparée.

Secteur Le Boissieu, La Maladière et Chemin de l'empereur : des tronçons de voirie ont été entièrement repris.

Nous avons subi également des problèmes en alimentation en eau potable de La Ville et de La Maladière. Je leur consacre un article dans ce Buisseran.

Les jeux des enfants place Abbé Perrin ont été remplacés.

Au niveau local, le département a entrepris des travaux importants :

- La route de La Flachère, emportée par la crue de janvier 2018 a été rouverte à la circulation en ce début d'année.
- Le pont de La Buissière est en cours de démolition. Le nouveau pont devrait être inauguré au cours du 1^{er} semestre 2020.
- La zone d'activité économique (ZAE) a bien évolué (voir article ci-après).

PROJETS 2019 :

- Début de la tranche 1 de l'église, travaux d'un montant de 420 000,00 euros.
- Remise en état de la piste forestière dans la forêt communale de Sainte Marie du Mont.
- Aménagement du secteur « Mairie / Ecole » pour sécuriser les abords.
- Réflexion sur le système de chauffage de la salle des fêtes, trop énergivore.
- Réflexion sur l'ancien éclairage public pour envisager de changer progressivement les ampoules à mercure par des diodes ou LED.
- Achat de 8 décorations de Noël à fixer sur les nouveaux lampadaires rue De Granges.

Les projets ne manquent pas mais nous respecterons notre engagement de ne pas augmenter les impôts durant ce mandat et veillerons à ne pas endetter notre commune. Comme je l'ai annoncé à la cérémonie des vœux, dans 14 mois, des élections municipales auront lieu. Je ne me représenterai pas en 2020 mais je me tiendrai à disposition de l'équipe future, si elle le souhaite, pour passer ce relais en douceur car nous ne sommes pas élus pour nous-mêmes mais pour être au service des autres et donner de la générosité.

Sur le plan politique, en tant qu'élus, je suis inquiet et je souhaite que les difficultés actuelles ne génèrent pas de violence car l'Histoire nous rappelle où celle-ci peut nous entraîner.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite une bonne lecture de ce Buisseran.

///André Maitre
Maire de La Buissière

6901



Magazine municipal
N°69 - février 2019

///Directeur de la publication : André Maitre

///Directeur de la communication : Christelle Carron

///Conception : Print & Design (06 79 88 91 91)

///Réalisation : Print & Design

///Impression : CEWE best in print

///320 exemplaires

///Dépôt légal : 03 août 1994



Mairie

Les Vœux du Maire

Ce dimanche 13 janvier à 11 heures, le maire André Maitre a présenté ses vœux aux Buisserans en présence du conseil municipal, des élus des communes voisines et du Département ainsi que des représentants des services de l'Etat, des associations et entreprises locales.

André Maitre a tenu à remercier les représentants de la Gendarmerie et des pompiers qui, bien que très fortement sollicités depuis plusieurs mois continuent à assurer la sécurité et le bien-être de nos concitoyens avec courage et abnégation. Comme chaque année, cette cérémonie a été l'occasion de faire le bilan de l'année précédente et de présenter les projets de l'année à venir.

L'année avait commencé avec une violente crue début janvier qui avait conduit au classement de la commune en zone de catastrophe naturelle. André Maitre a salué à cette occasion la mobilisation de bénévoles et l'intervention de l'entreprise Carron qui ont permis de limiter les dégâts occasionnés par ces inondations. Des travaux complémentaires doivent avoir lieu en 2019 sous l'autorité du Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère.

L'année 2018 a vu se poursuivre les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux secs ; ces travaux sont pratiquement terminés et monsieur le maire a tenu à remercier les habitants qui ont supporté les nuisances occasionnées par ces chantiers et coopéré pour qu'ils progressent au plus vite.

Alors que la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG) a, depuis le 1er janvier 2018, pris le relai des communes pour la compétence eau et assainissement, cette année a été marquée par des difficultés d'approvisionnement en eau potable. Une période d'étiage particulièrement longue associée à une fuite sur le réseau d'alimentation du réservoir de La Ville et à une pollution par un herbicide ont conduit à plusieurs interventions ainsi qu'à la prise d'un arrêté de suspension des constructions nouvelles dans l'attente de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de notre bassin de vie. Ces décisions difficiles ont été prises en concertation avec la CCLG, l'Agence Régionale de Santé et la Direction Départementale des Territoires.

Par ailleurs, les jeux pour enfants de la place Abbé Perrin ont été remplacés cet été afin qu'ils continuent en toute sécurité d'être un lieu de rencontres privilégiées entre parents et enfants.

D'autres travaux importants ont été entrepris par le Département : réouverture de la route de La Flachère début 2019 et le pont de La Buisnière qui devrait être opérationnel en 2020.

Enfin, la Zone d'Activité Économique de La Buisnière a vu s'installer le centre de tri de La Poste le plus moderne d'Europe qui sera capable de trier 12000 colis/heure et sera opérationnel à l'été 2019, créant à cette occasion une centaine d'emplois.

L'année 2019 sera à son tour bien chargée avec notamment une première tranche de travaux de l'église dont les appels d'offres seront lancés après une série de diagnostics. Ce chantier très coûteux bénéficiera de subventions qui ne sont malheureusement pas à la hauteur des investissements nécessaires et attendus. Un appel aux dons a été lancé par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Monsieur Maitre remercie les généreux donateurs.

Par ailleurs, la piste forestière de la forêt de Sainte Marie du Mont sera remise en état après la sortie des coupes de bois réalisées cet hiver. Cette opération avait déjà été prévue sur le budget 2018.

D'autres opérations seront discutées en fonction des contraintes budgétaires : aménagement des abords de la mairie et de l'école pour en sécuriser les accès, changement du système de chauffage de la salle des fêtes, amélioration et économie de l'éclairage public.

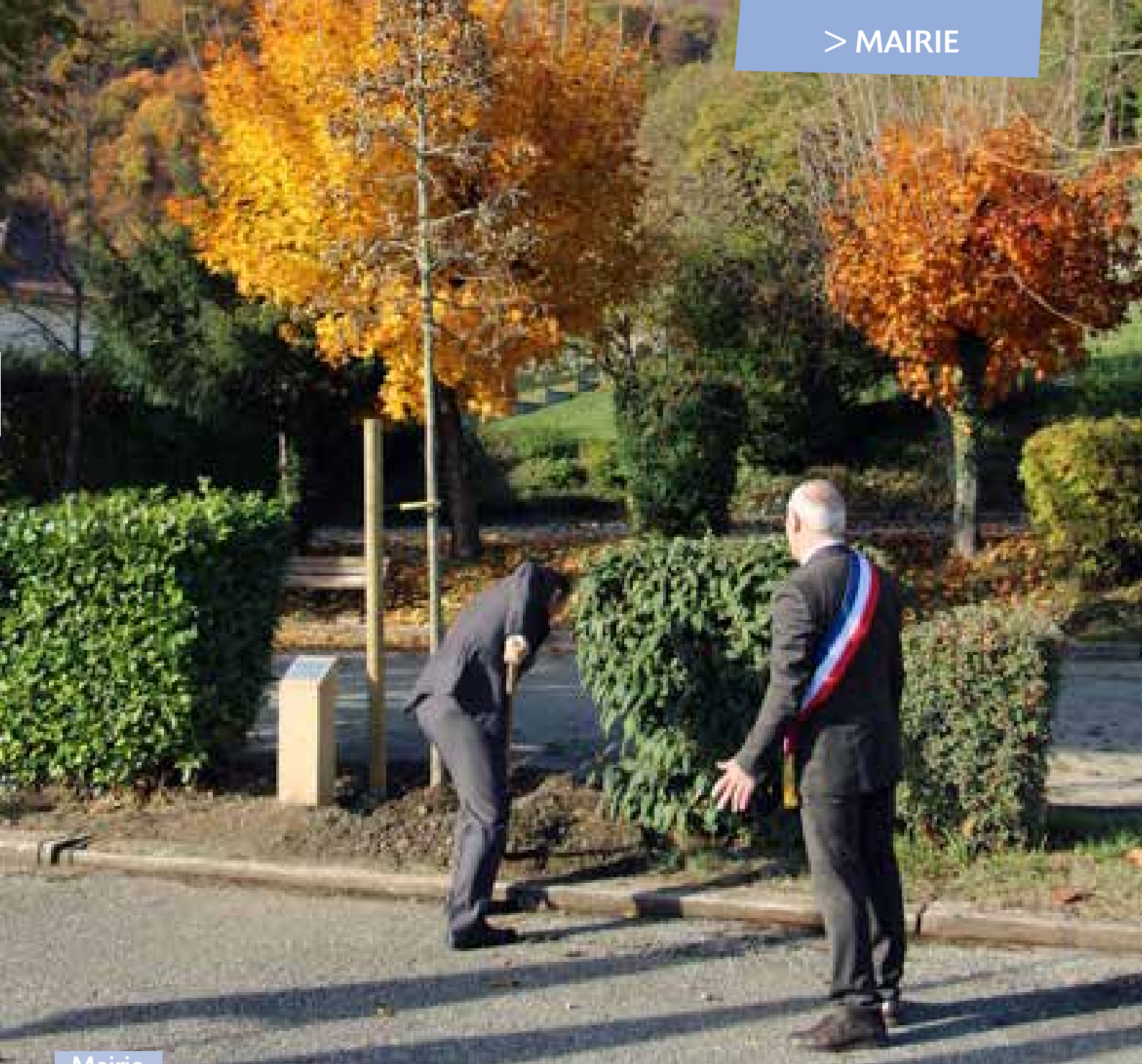
André Maitre a rappelé que notre village vit grâce aux animations organisées par les associations culturelles et sportives et par l'équipe municipale. La Foire des Bourgeons aura lieu le dimanche 31 mars.

Monsieur le maire a annoncé qu'il ne se représenterait pas pour un nouveau mandat en 2020, mais qu'il se tiendra à la disposition de la future équipe pour que le relai soit pris dans l'intérêt des Buisserans.

Pour conclure, André Maitre a fait part de son inquiétude quant au climat politique et social dans notre pays et a rappelé que l'Histoire nous avait déjà montré où la violence pouvait nous entraîner. Dans une volonté d'ouverture et de dialogue, un registre de doléances a été mis à la disposition du public en mairie.

Remerciant les employés communaux partis à la retraite récemment, les différentes commissions et le CCAS, les Associations et bénévoles, monsieur le maire et l'équipe municipale ont présenté aux Buisserans et à leurs familles des vœux de santé, de joie et de réussite, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine ou qui ont perdu un être cher.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.



Mairie

Cérémonie du 11 Novembre 2018

Un peu d'histoire :

Cent ans après l'Armistice, la France porte encore les stigmates de la Première Guerre Mondiale. Verdun fut le théâtre d'une des batailles les plus sanglantes. Six villages au nord de Verdun ont été rayés de la carte, totalement détruits et n'ont pas été reconstruits ; pourtant ils sont administrés par des maires. C'est ce qu'on appelle des villages fantômes.

Il y a cent ans, le 11 Novembre 1918 à 11h00 les cloches sonnent à la volée dans toute la France. Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le "cessez le feu". " La Marseillaise" jaillit à pleins poumons des tranchées.

Cent ans plus tard en ce 11 Novembre 2018, les Buisserans et le Conseil Municipal se sont rassemblés devant le monument pour célébrer cette commémoration et honorer nos soldats morts pour la France. Les noms des vingt-neuf soldats figurant sur notre monument aux morts ont été cités un à un. La minute de silence fit ressentir une forte émotion. Pour célébrer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, un chêne offert par la Communauté de Communes a été planté devant le parking de la salle des fêtes en présence de Monsieur Christophe ENGRAND, Conseiller Départemental.



Mairie

Le traditionnel Noël du village

/// De nombreuses familles de la Buissière sont venues faire vivre le goûter de Noël encore cette année.

Le Père Noël était au rendez-vous, assis dans sa calèche près des enfants impressionnés pour un petit tour dans les rues centrales. Les chevaux remplaçaient les rennes afin que ces derniers puissent se reposer avant la « grande nuit ».

Dans la salle communale, papillotes, clémentines, crêpes toutes chaudes et petites madeleines faites maison accompagnaient un bon chocolat, du jus de pommes du village et du vin chaud pour se réchauffer. Les enfants ont retrouvé avec plaisir la maquilleuse, Sophie Dedieu, qui a essayé de répondre aux souhaits des plus petits : la salle s'est peuplée de fées, tigres, araignées, papillons, pirates ... Pour clôturer cet agréable moment, les enfants ont choisi un ballon gonflé à l'hélium, écrit leur adresse sur un petit carton prévu à cet effet pour le lâcher de ballons à la tombée de la nuit. Ce geste simple reste toujours un moment propice au rassemblement, emprunt de magie.

Précisons que ces ballons en latex ainsi que les ficelles en maïs sont biodégradables.

Merci au Centre Communal d'Action Sociale qui chaque année, aidé par les Conseillers et leurs conjoints, organise cet après-midi.





Mairie

Réseau très haut débit fibre

Les travaux du plan Très Haut Débit ont débuté depuis 2 ans.

Dès 2019, le Département opère les premiers raccordements au très haut débit.

D'ici 2024, 100% des Isérois seront connectés.

QUELLE EST LA SITUATION SUR LA COMMUNE ?

J'ai le plaisir de vous informer que les travaux permettant de déployer ce réseau, ouvert à l'ensemble des opérateurs pour garantir à chacun d'entre vous la liberté de choix de votre « fournisseur » d'accès internet, vont débiter sur la commune.

La société ERT Technologie (et ses sous-traitants) est missionnée pour effectuer cette opération qui débutera à partir de la semaine 9 (25 février/3mars) sur la commune de La Buissière.

La société ERT viendra identifier les réseaux dont l'ouverture des chambres sur la voirie. Elle collectera également des informations en mairie et auprès des habitants. Pour les raccordements des priorités sont fixées (exemples : mairie et école).

Vous serez informés en temps utiles afin de demander votre raccordement au fournisseur de votre choix.

Mairie

Avancement des travaux sur la zone d'activités économiques de La Buissière (ZAE)

Placée proche du péage de l'autoroute, notre ZAE est en avance sur le programme.

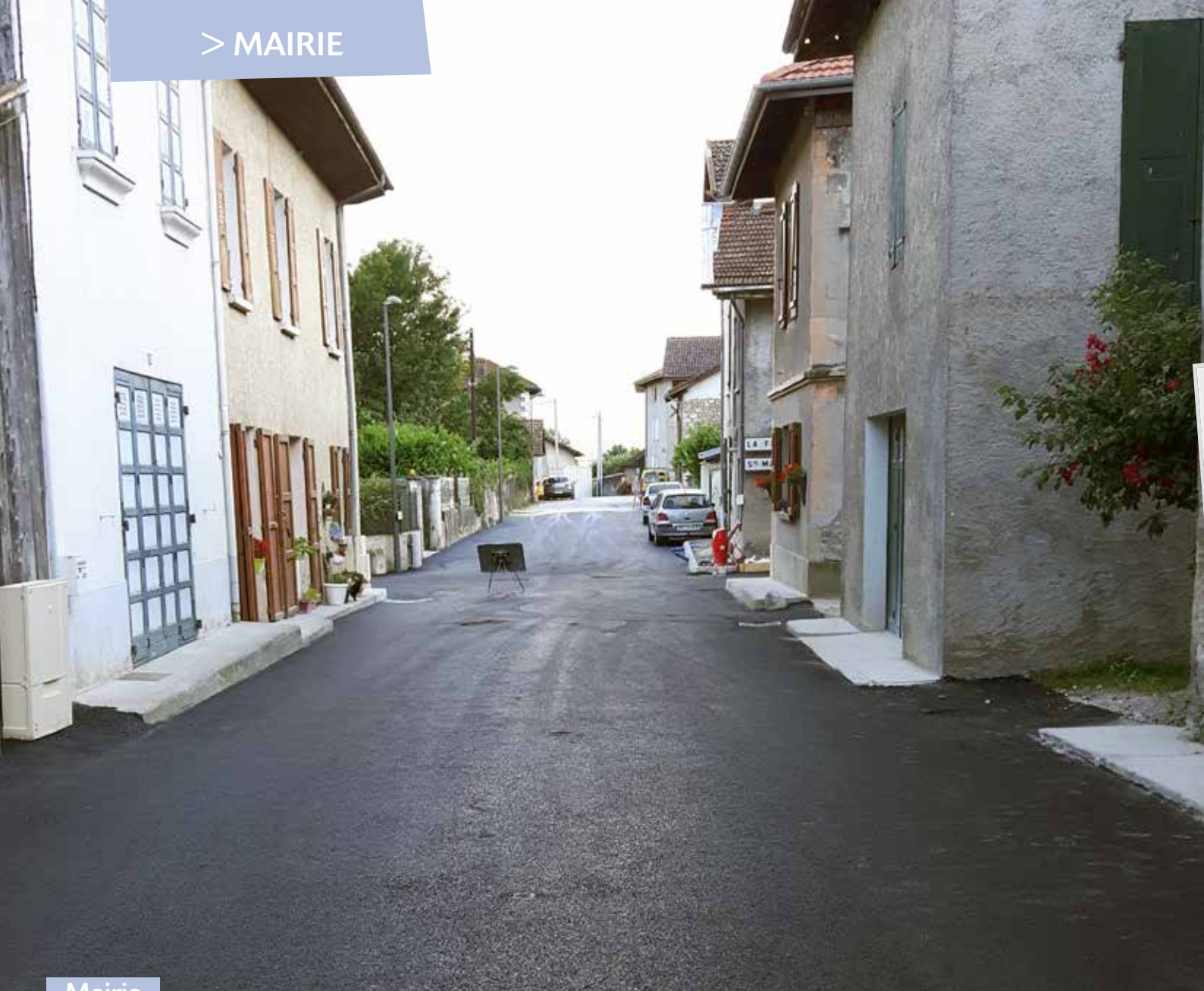
- Une entreprise installe sur trois secteurs des bureaux et ateliers pour la location.
- La poste occupe toutes les autres parcelles pour installer son centre de tri et de colisage le plus moderne d'Europe. Il pourra trier et charger 12000 colis par heure à destination de L'Isère, la Savoie et la Haute Savoie.
- Ce centre de tri qui devait être opérationnel pour les fêtes de fin 2019, le sera sans doute cet été. Il propose cent emplois sur notre territoire et les recrutements vont donc commencer. Vous pouvez prendre contact pour vos candidatures auprès de Monsieur Julien Decouteix : juliendecouteix@laposte.fr

Sur la zone Nord, des transactions et études sont en cours par la CCLG.

La commune de Barraux a donné un droit d'accès entre le garage Fiat et l'ancien restaurant le Vauban. Cet accès est plus judicieux que l'actuel qui passe devant les commerces dont « La Ferme ».

Un tourne à gauche ou un rond point sera réalisé afin de sécuriser les accès et les sorties de cette ZAE.

Le permis d'aménager devrait être déposé en 2020.



Mairie

Travaux réalisés en 2018

Secteur les Granges :

Les travaux entrepris en 2017 concernant l'alimentation en eau potable, l'assainissement séparatif et l'enfouissement des réseaux secs se sont déroulés en deux étapes.

La première tranche s'est terminée en Août 2018. La seconde avant les fêtes de Noël.

Malgré une météo défavorable, le Département a réussi à faire réaliser les enrobés dans les délais imposés .

Nous avons profité de ces travaux pour effectuer quelques aménagements . La bascule, en bordure du Clos Des Capitaines a laissé la place à des parkings .

Route de la gare, un trottoir a été aménagé créant un resserrement de la chaussée avec un sens prioritaire de la circulation et une limitation de vitesse à 30 km/h ; le traçage

et la pose des panneaux sont programmés en ce début d'année afin de sécuriser ce secteur.

Secteur de La Ville :

Rue Château Dauphin, l'affaissement de la voirie dû à une fuite d'eau pluviale a été réparée.

Secteur de la Maladière - Route du Boissieu et Chemin de l'Empereur :

Des travaux de renforcement des voies ont été réalisés.

Place Abbé Perrin :

De nouveaux jeux ont succédé à ceux qui n'étaient plus aux normes et vétustes .



Mairie

Le repas des seniors 2018 : sous les anneaux olympiques

/// C'est sur le thème du cinquantième anniversaire des jeux olympiques d'hiver de 1968 que le repas des Seniors a été organisé le 2 décembre 2018.

La tonalité sportive de l'évènement fut donné dès le départ par la prestation fortement applaudie de Madame Denise Couplaix : tenant haut et fort le flambeau allumé, elle a couru ranimer la flamme olympique qui attendait en haut du podium installé au fond de la salle, en souvenir de la course que son mari Guy effectua il y a 50 ans portant la flamme Olympique au Cheylas.

La décoration tout en raffinement, déclinait le thème tous azimuts :

Les 5 grandes tables, chacune aux couleurs d'un des 5 anneaux du drapeau olympique, les sets de table faits à partir d'articles des journaux, les tableaux sur les murs, le mannequin vêtue comme la championne de patinage artistique Peggy Fleming, en vert chartreuse, et un écran repassant les actualités de l'époque. Tout nous remettait en mémoire les noms célèbres qui nous ont été si familiers : Killy, Goitschel, Perillat, Calmat ... Enfin Monsieur Schuss, l'original, celui qui fut créé en tant que mascotte des JO de 1968, a présidé notre repas. Il avait été prêté à titre exceptionnel par le Service Événementiel de la Ville de Grenoble. N'oublions pas les élégances de l'équipe de service, composée des membres du Conseil Municipal et du CCAS : tous en tenue de ski mais sans le bonnet ni les gants...

Après un apéritif de bienvenue, fut servi un délicat feuilleté aux escargots, (bien loin des records qui furent battus à l'époque), suivi d'un coq (cocorico pour nos médailles) aux écrevisses délicieux concocté avec panache par le traiteur.

Le vin coulait à flots, la chartreuse aussi, tant dans le trou « normand » que dans le dessert, mais aucun contrôle anti dopage ne fut déclaré positif...

On a pu applaudir nos doyens du jour, Madame Marie Madeleine Pouchot Rouge Cézard et Monsieur Marc Bordet qui furent gâtés d'un petit présent, et d'un joli mug souvenir des jeux de Grenoble offert à chaque participant.

Monsieur le Maire André Maitre avait invité à sa table les anciens et les nouveaux employés communaux. Nous avons pu ainsi dire au revoir à Chantal, secrétaire de mairie depuis 42 ans et qui partait à la retraite, et accueillir Carine qui la remplace désormais à ce poste délicat. Nous avons fait la connaissance de David qui a désormais en charge les travaux sur la commune, qui succède à Christian après 35 ans de service.

Cette journée de partage fut très agréable, passant trop vite, comme tous les moments de retrouvailles et d'amitié. Nous en espérons encore de nombreux sous le soleil de La Buisnière. Qu'il soit d'hiver ou d'été, et quels qu'en soient les prétextes : repas des seniors, des juniors, des moyens, des benjamins, des conscrits pourvu qu'ils nous donnent l'occasion de nous retrouver sans autre prétention que de passer un bon moment ensemble.

Cette année le CCAS a également distribué à domicile 16 paniers gourmands aux personnes n'ayant pu se déplacer.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite, en particulier à la vice présidente du CCAS qui a toujours des idées plein la tête pour nous enchanter. Et il paraît que pour l'an prochain, le thème sera particulièrement original...



Mairie

Le retour à la Paix

/// Cette exposition a été la dernière de la série – 3 expositions en 4 ans - et elle est venue clore la commémoration de la grande guerre 1914-1918.

Les thèmes de la paix, des arts , de la culture et du sport ainsi que les différentes animations et conférences, ont attiré plus de 2100 visiteurs.

Notre plus belle récompense est de vous entendre nous dire « quelle belle exposition, bravo à vous »

Ce succès nous le devons bien sûr au Comité de pilotage des six communes organisatrices mais aussi à tous les non Elus venus en renfort, aux Services des Armées représentés par le Lieutenant Colonel Nicolas Fournage et à vous les visiteurs, merci à tous d'avoir fait de cette exposition un si beau succès.

Un merci particulier à Carmen Grand pour le prêt du tableau de son arrière grand-père







Mairie

Travaux Église - Dons

Les travaux de l'église sont programmés sur deux tranches et comprennent les actions suivantes :

- travaux sur charpente
- réfection de la toiture
- évacuation des eaux pluviales
- ouvrage d'étanchéité (zinc plomb)
- mise hors infiltration murs et dalle
- renforts de maçonnerie
- traitement des murs (crépis et fissures...)
- ventilation des vitraux (condensation)
- électricité
- chauffage
- mise aux normes de sécurité (passages latéraux)
- ferronnerie - vitrail

La première tranche est de 420 000 euros HT

La deuxième tranche est de 400 000 euros HT

Sur ces 820 000 euros HT les subventions attendues sont :

• Département	100 000 euros
• Région Auvergne Rhône Alpe	7 500 euros
• Territoire	60 000 euros
• Diocèse	5 000 euros
• Dons (à Fondations du Patrimoine)	9 438 actuellement

Vous comprendrez que nous avons besoin de dons supplémentaires pour sauver notre patrimoine. Même des petits dons sont importants car cumulés, ils ne sont pas négligeables.

Vos dons donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% (ex : 100 euros de don = 66 euros d'économie d'impôt pour les particuliers.

Pour les entreprises : 60 % de réduction (ex pour un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt).

Pour l'impôt de solidarité sur la fortune dans la limite de 50 000 euros = 75% de réduction (ex : 100 euros de don = 75 euros d'économie d'impôt).

Vos dons sont à adresser à la Fondation du Patrimoine (information ci-jointe).

Je tiens personnellement à remercier nos mécènes et particuliers, qui, jusqu' alors, nous ont permis d'amasser 9 438 euros de dons pour notre église.

Quand commenceront les travaux ?

Un diagnostic sur le plomb et l'amiante est obligatoire au préalable. Il sera réalisé le 4 février 2019. En fonction des résultats, un appel d'offres sera lancé auprès des diverses entreprises afin de commencer les travaux avant l'été.

LISTE DES DONATAIRES POUR L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE À LA BUISSIÈRE

ALA Pierre
AUBRY Marie Et Nicolas
BETHENOD Jacques
BILLIEMAZ Bernard
BOULLIER Pierre
BRUEL Franck
CARRON GERARD
CHARQUET Yvette
DE BOSSOREILLE Yves
FAVERGEON Jean-Paul
GAUDOIN Marc
HELLION Alain

HINSINGER Olivier
LANOY Philippe
LEHMANN Auguste
MAITRE André
MARION Jacqueline
PONCET J-M
PONCET Michel
REGAZZONI Béatrice
SAS DU DRAC
SUPER U SOPODIS
VIAL Jean-Marie
VIAL Robert



Mairie

Décharge sauvage

Notre commune a été victime d'actes de décharges sauvages, dans les champs sur les berges de l'Isère... Quelle tristesse de voir étaler dans la nature ces gravats, canettes, et autres déchets.

Le préjudice n'est pas seulement d'ordre esthétique mais, pour éviter la pollution, Il y aura des frais de nettoyage dont il faudra s'acquitter.

Outre les points de collecte de déchets, nous avons les déchetteries de Pontcharra et du Touvet proches et à notre disposition.

Pour préserver notre bien commun : notre environnement de vie, ayons tous le réflexe d'aller en déchetterie, de vérifier que les entreprises qui travaillent pour nous le fassent aussi.

Si d'aventure vous étiez le témoin d'un acte de décharge sauvage, prévenez la gendarmerie, prévenez -nous, nous ferons tout ce qu'il convient pour que les auteurs soient responsables de leurs actes.

Registre « le Grand Débat »

/// Suite aux événements politiques, les « gilets » ont déposé un registre en mairie. Celui-ci a fait l'objet d'une seule inscription.

Il a été transmis à Monsieur le Préfet le 15 janvier comme demandé par le groupe « gilets jaunes » de Crolles, à qui une copie de la doléance a été envoyée.

Avec plusieurs maires du Grésivaudan, nous avons eu une réunion en mairie de Goncelin avec Madame la Députée Catherine Kamowski le samedi 19 janvier de 14h à 17h.

Le thème abordé était le Grand Débat National.

Chacun a pu s'exprimer librement sur le sujet. Il en ressort que peu de maires souhaitent organiser les débats. En effet, je ne veux pas prendre part à cette organisation pour plusieurs raisons :

- Depuis plusieurs mois, nous assistons à un développement large et inquiétant consistant à montrer les élus du doigt et à remettre en cause leur légitimité.
- Le dernier exemple édifiant est l'orchestration de la campagne : Balance ton maire sur les réseaux sociaux !
- Choqué également par certains propos du Président de la République sur les maires.

C'est donc aux Parlementaires qui votent les lois de gérer les débats et les réponses et non aux maires.

Je ne veux donc pas « être en première ligne », ni « faire le travail de l'État » et encore moins « être tenu responsable de demandes qui ne relèvent pas de la compétence du maire ». Et pour des raisons également de sécurité de débats et de location de salle.

Cependant, un registre « Participations et Propositions Citoyennes » est à votre disposition en mairie. Il regroupe les quatre thèmes fixés par le Président de la République qui seront pris en compte.

1. la transition écologique
2. la fiscalité et les dépenses publiques
3. la démocratie et la citoyenneté
4. l'organisation de l'État et des services publics

Ce registre sera clôturé le 15 mars.

Vos remarques et propositions seront transmises au service de l'État et une copie adressée à Madame la Députée.

Vous pouvez également transmettre vos remarques et propositions directement :

Par internet : www.granddebat.fr

*Par courrier : Mission Grand Débat
244 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS*

Mairie

État civil 2018

CARNET ROSE :

- GIRARD BERNIZET Naïlys, Martine, Hélène (F) : 5 janvier
- GUILLÔME STERCKEMAN Audran, Gaël, Maëlig (M) : 24 janvier

CARNET BLANC :

- MOURA GOMES Nuno, Miguel et GALLO Aurélie, Thérèse : 2 juin
- REVOL Damien et LESSIRARD Olivia, Claire, Marie-Claude : 22 juin
- CARON Jérémie, Georges, César et DAMIANI Karen, Béatrice : 11 août

DÉCÈS :

- DRIOT Alphonsine, Jeanne, Vve BREUIL : 1^{er} janvier
- TARDY Odette, Léontine : 7 janvier
- GUERRE-LY Jean, Joseph, Pierre : 21 avril
- BERGER Annie-Claude, Reine : 6 septembre
- AMELOTTI Michel, Joseph, Louis : 18 juin
- LACROIX Léon, Jean, Michel : 6 juillet
- SAINT-EVE Denise, Marie-Louise : 10 novembre
- BREUIL Philippe : 16 novembre

Nota : Si vous souhaitez qu'une photo de votre mariage ou de la naissance de votre enfant soit publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou directement en mairie

La déchetterie intercommunale du Touvet

La déchetterie intercommunale située sur la commune du Touvet fermera ses portes, pour une durée d'un an, à **compter de lundi 4 février 2019.**

La communauté de communes, gestionnaire du site, va réaliser des travaux d'extension, de modernisation et de mise en sécurité: le site passera de 4 600 m² à 7 600 m²; les types de déchets collectés seront plus nombreux et des alvéoles seront installées pour le broyat et le compost.

Pendant cette période de fermeture, les utilisateurs pourront se reporter sur les déchetteries de Crolles et de Saint-Ismier.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte en déchetterie pour accéder à ces sites. Les usagers peuvent également se rendre en déchetteries de Pontcharra et du Cheylas gérées par le SIBRECSA (pensez à bien vérifier les horaires d'ouverture avant de vous rendre sur place).

[Attention, pour les professionnels les cartes d'accès pré-payées du Grésivaudan ne peuvent être utilisées sur les déchetteries du SIBRECSA.]

La carte des déchetteries du territoire, les horaires d'ouverture et infos pratiques sur www.le-gresivaudan.fr/dechetteries

Communauté de communes Le Grésivaudan
Direction de la gestion des déchets

04 76 08 03 03

dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi de 8h30 à 12h.

Intercommunalité

Problèmes eau potable

Comme vous le savez, nous avons rencontré des problèmes d'alimentation en eau potable sur le secteur de la Ville et la Maladière au cours de la longue période de sécheresse en 2018.

Ceux-ci sont de plusieurs ordres, et se sont cumulés :

- Diminution des sources et fuites sur le captage Le Fayet
- Pollution de la nappe du pompage Le Mayard
- Apparition d'un "goût de vase" lié aux fortes chaleurs, et à l'absence de rémanence (efficacité tout au long du réseau) du traitement par Ultra-violet

En liaison directe avec le service des eaux de la CCLG, l'ARS et la DDT, des mesures ont été prises. Des analyses mensuelles ont permis de suivre l'évolution de la qualité de l'eau.

La problématique de "goût de vase" a été traitée par la mise en place d'une chloration qui assure une désinfection persistante tout au long du réseau. Le dosage a été difficile en raison de la longueur des canalisations. Après cette période de chloration temporaire permettant de rétablir la situation, celle-ci sera stoppée fin janvier 2019, et les UV seront à nouveau utilisés.

Le manque d'eau a été compensé par un prélèvement judicieux sur le réseau des Granges afin d'utiliser au minimum le captage du Mayard qui présentait une pollution au DICAMBA (herbicide). Pour rappel au 25/09/2018, les valeurs de Dicamba mesurées sur ce secteur variaient de 0.980 à 2.012 µg/l*. Elles étaient donc supérieures à la limite

de qualité sur eau distribuée, fixée à 0.1 µg/l selon les règles sanitaires nationales mais demeuraient très inférieures à la valeur sanitaire maximale admissible (VMA) pour cette molécule.

La fuite d'eau sur le réseau du FAYET a été localisée. La réparation a été réalisée rapidement par l'entreprise FILEPPI sous la compétence de la communauté de communes.

Depuis le 12 décembre 2018, le captage du Mayard n'est plus utilisé. Votre réseau est alimenté uniquement par les sources.

La pollution de la nappe semble en recul. Les dernières analyses réalisées le 15 janvier 2019 sur la nappe au niveau du forage du Mayard démontrent que la limite de qualité du paramètre Dicamba est à nouveau respectée ; ces analyses n'ayant pas détecté de trace de Dicamba (seuil de détection: 0.05 µg/l). L'eau puisée au forage du Mayard respecte alors la norme de qualité eau potable (limite maxi de qualité: 0.1 µg/l) et TOUT rentre dans l'ordre. L'eau répond donc totalement aux normes de potabilité.

Par précaution, le suivi de la qualité de cette ressource sera maintenu sur une période définie par L'ARS.

* nanogramme/litre

Le Grésivaudan double le montant de sa Prime Air Bois : Un appareil de chauffage bois plus performant pour moins de 1700€*

La communauté de communes a adopté hier soir, en conseil communautaire, le doublement de la Prime Air Bois. Le coup de pouce financier s'élève désormais à 1600€ majoré à 2000€ selon conditions de ressources. Le Grésivaudan renforce cette prime pour inviter les habitants, notamment les foyers modestes, à agir sur la qualité de l'air en remplaçant leur vieil appareil de chauffage au bois non performant et polluant.

*Simulation pour une famille de 4 personnes aux revenus annuels ≤50 000€ qui achète et fait installer un poêle performant pour un coût de 5 300€. Voir flyer avec témoignage en pièce jointe.

La Prime Air Bois a vu le jour dans le Grésivaudan en 2015, une démarche collective avec les territoires voisins de Grenoble-Alpes Métropole et du Pays Voironnais. Il s'agit d'un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois, datant d'avant 2002 ou à foyer ouvert, par un dispositif flamme verte 7* ou équivalent. L'aide octroyée est doublée : elle varie désormais entre 1600€ et 2000€ selon les conditions de ressources.

Des aides cumulées qui peuvent réduire la facture jusqu'à 75%

Ce montant doublé est une opportunité pour les habitants qui hésitaient à changer leur appareil. Cette prime, cumulée à d'autres aides financières de l'État, notamment le nouveau dispositif « Habiter mieux agilité » de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et le CITE (Crédit d'Impôt sur la Transition Énergétique), permet de réduire de 45% à 75% la facture totale en fonction des revenus du foyer et du prix d'achat de l'appareil de chauffage choisi. Installer un appareil plus performant permet également de faire des économies : passer d'un foyer ouvert à un poêle à bois pour un même usage permet de réduire de 50% sa consommation de bois. Une affaire vite rentabilisée donc !

Le chauffage au bois non performant : principale cause de pollution aux particules fines

Il est responsable de 45% des émissions et jusqu'à 75% les jours de grand froid. Réduire cette pollution est donc une question de santé publique et l'affaire de tous. Les collectivités se mobilisent pour répondre aux exigences climatiques fixées par la France et l'Union Européenne. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Le Grésivaudan s'est, notamment, fixé comme objectif le remplacement de 2750 appareils sur son territoire, d'ici 2020, pour réduire de 29% les émissions de particules liées au chauffage bois et de 18% la totalité des émissions de particules fines (PM10).

La Prime Air Bois s'inscrit dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Grenobloise. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un soutien de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour le compte de l'État et de la communauté de communes Le Grésivaudan. L'instruction technique est assurée par l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie), l'Espace Info Energie du territoire.

**Renseignements, conseils et retrait du dossier de demande
avant achat et travaux**

auprès de l'AGEDEN au 04 76 14 00 10
www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Contact presse

Nacima Yakouben - Direction de la communication - Le Grésivaudan
Tél. : 04 76 90 92 30 - nyakouben@le-gresivaudan.fr



Première pierre de la piscine couverte intercommunale à Pontcharra

C'est aujourd'hui qu'est donné le coup d'envoi officiel du chantier de la piscine intercommunale à Pontcharra. Après les travaux préparatoires qui ont démarré en octobre dernier, la pose de la première pierre marque le début du chantier de construction de ce projet très attendu localement mais aussi à l'échelle du territoire. Cet équipement sera livré fin 2020 pour offrir un second lieu couvert d'apprentissage de la natation dans le Grésivaudan, en complément du Centre Nautique Intercommunal (CNI) situé à Crolles.

Ce nouvel équipement sera implanté à Pontcharra en lieu et place de l'ancienne piscine municipale qui était à ciel ouvert et fonctionnait uniquement en période estivale. Pour répondre aux besoins des habitants et tout particulièrement du public scolaire, conformément à la réglementation nationale en matière d'apprentissage de la natation, la communauté de communes a décidé de construire une seconde piscine couverte sur le territoire. Le Centre Nautique Intercommunal (CNI), qui fonctionne depuis 25 ans sur la commune de Crolles, étant saturé depuis plusieurs années déjà. De son côté, la piscine couverte de l'École des pupilles de l'air à Montbonnot offre un accès très restrictif car il s'agit d'un équipement militaire.

À SAVOIR : le Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sur le sport, réalisé par Le Grésivaudan en 2014, a montré que l'offre en bassins couverts, de 2 pour 100 000 habitants, est inférieure à l'offre moyenne en Isère et en France qui est de 5 bassins. 11% des habitants sondés, lors du diagnostic, disent pratiquer la natation et 42% pensent que l'équipement sportif prioritaire est une piscine.

Une piscine couverte pour les 17 000 scolaires mais aussi pour le grand public

Les nageurs auront à leur disposition un bassin sportif de 25 m de long composé de 6 couloirs, un bassin d'apprentissage de 150 m² et une pataugeoire de 30 m². 100 places de gradin, des jeux d'eau et des espaces de détente extérieurs seront aussi aménagés. Dans une recherche de Haute Qualité Environnementale (HQE), le bâtiment intégrera une chaufferie bois pour assurer une grande partie des besoins énergétiques limitant ainsi sa consommation électrique et son impact carbone.

Calendrier du chantier

Automne 2016 - Démolition de l'ancienne piscine de Pontcharra et du bâtiment attenant.

Octobre 2017 – Dépôt du permis de construire

Automne 2018 – Travaux préparatoires

Janvier 2019 – Pose de la première pierre

Fin 2020 - Mise en service

Coût global de l'opération : 9,8M€ HT

Subventions du Conseil départemental de l'Isère (2M€) et de l'État (1M€).



Contact presse

Nacima Yakouben - Direction de la communication - Le Grésivaudan
Tél. : 04 76 90 92 30 - nyakouben@le-gresivaudan.fr



Association

" Balade autour du livre " : Un bon cru 2019

/// L'association « Balade autour du livre » repart sur les chapeaux de roue, avec du théâtre, des accueils d'auteurs pour les classes de CP à CM2, des cours de l'UICG, et prépare une journée balade en septembre, riche en animations pour tous.

MAIS TOUT D'ABORD LE THÉÂTRE !

Enfin, après une année blanche, les Théâtr'eux reviennent pour 4 représentations, à La Buissière, de leur nouvelle pièce « Le béret de la tortue » de Jean Dell et Gérald Silbeyras, 1 représentation à La Terrasse, 1 à Crêts-en-Belledonne et 1 à Villard-Bonnot.

Les acteurs sont fin prêts pour interpréter l'intimité de trois couples d'amis dans une maison de vacances. La promiscuité sera-t-elle fatale à leurs relations ?

Si vous désirez entrer dans l'univers fantasmé de chacun des protagonistes, à vos agendas :

- Salle des fêtes de La Buissière :
 - Samedi 9 mars, 20h30
 - Dimanche 10 mars, 16h00
 - Vendredi 15 mars, 20h30
 - Samedi 16 mars, 20h30
- La Terrasse : Samedi 6 avril, 20h30
- Crêts-en-Belledonne : Samedi 13 avril, 20h30
- En attente de confirmation pour Villard-Bonnot : Samedi 8 juin

*Pour tout renseignement complémentaire :
baladeautourdulivre38530@gmail.com*

LES COURS DE L'UICG CONTINUE DANS L'ENTHOUSIASME

L'Université Intercommunale du Grésivaudan, partenaire de l'association à La Buissière, revient dès le 2 octobre, pour 12 séances, le mardi de 18h30 à 20h00, avec la deuxième partie de « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam », menée par Yves Santamaria.

Pour tous renseignements, consulter le site : www.uicg.fr

DEUX AUTEURS POUR DEUX ÉCOLES, DEUX DATES : MARS ET MAI

L'école de La Buissière et celle de Sainte-Marie-d'Alloix recevront deux auteurs différents pour aborder deux genres de la littérature, la Bande Dessinée et le Théâtre :

- Lundi 18 mars : les CP, CE1 et CE2 passeront une journée avec Nicolas Julo, auteur/illustrateur de BD, dont les aventures se déroulent en Isère. Avec lui, les enfants s'initieront aux cases et bulles, et tenteront de créer une petite BD.
- Jeudi 23 mai : les CM1 et CM2 auront la chance de partager les expériences de Claire Rengade, comédienne et autrice de pièces de théâtre, et faire leurs premiers pas sur les planches. Claire Rengade, experte dans la mise en scène, saura révéler les talents cachés de chaque élève.

Ces animations scolaires sont préparées par l'association pour permettre aux enfants de nos villages de côtoyer des personnalités de talent.

N'OUBLIONS PAS « LIVRES EN BALADE », toute l'année, avec ses échanges de romans en libre circulation. Ces petits cadeaux littéraires forment une belle chaîne humaine.

ET LA 17^{ÈME} ÉDITION DE LA JOURNÉE BALADE AUTOUR DU LIVRE

Elle aura lieu, cette année, le dimanche 29 septembre. De nombreuses animations seront programmées, pour les petits et pour les grands, pour tous les goûts, pour rire, fabriquer et réfléchir, mais il est trop tôt pour en parler...

L'association « Balade autour du livre » continue sa mission de porter les cultures multiples en s'appuyant sur ses bénévoles, toujours plus impliqués. Sachons les remercier en participant à la vie de nos villages.



Les Théâtr'eux

présentent



La Buissière

Salle d'animation Roger Pin

Samedi **9 mars** à 20h30

Dimanche **10 mars** à 16h00

Vendredi **15 mars** à 20h30

Samedi **16 mars** à 20h30



LA BUISSIÈRE

Dimanche **31** mars

FOIRE DES BOURGEOIS

Vide
Grenier

Repas sur place : 13 €

re pas prêt sur la vos patrice

Inscription Vide Grenier et réservation stand :
Mairie : 04 76 97 32 13 - Courriel : foire.la.buissiere@free.fr

Mairie

Foire des Bourgeois

Nous voici prêts pour mettre l'hiver dehors et accueillir le printemps comme il se doit.

C'est la saison où les jardins commencent à prendre quelques couleurs mais aussi où les premières festivités viennent agrémenter la vie locale : l'une des premières sera la Foire des Bourgeois.

Comme chaque année, c'est le dernier week-end de mars soit, le 31 que nous nous retrouverons de la salle

des fêtes à la mairie pour la foire, et de la mairie à l'église pour le vide grenier. Nous espérons que le beau temps sera au rendez-vous de cet événement convivial et bon enfant de notre village.

Et pour être fin prêt pour l'organisation, les bénévoles seront accueillis en mairie le 8 mars à 19h.

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.

→ Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Informations

A noter dans vos agendas

Réunion bénévoles foire **vendredi 8 mars** à 19h à la Mairie **Cérémonie du 8 mai** (horaire à définir)

Cérémonie du 19 Mars (horaire à définir)

Feux de la Saint jean **vendredi 21 juin** à partir de 19h à la salle des fêtes

Foire des bourgeons **dimanche 31 mars**

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le matin de **8 à 12 h** du **LUNDI** au **VENDREDI**
L'après midi de **16 à 18 h** le **LUNDI** et le **VENDREDI**

communelabuissiere@orange.fr

04 76 97 32 13

www.mairie-la-buissiere.fr

LES HORAIRES DES DECHETTERIES

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Le Cheylas	Route de la Buissière 38570 Le Cheylas	Lundi : 14h à 18h (19h en été) Mardi, Jeudi : de 8h à 12h Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibrecsa@orange.fr
Pontcharra	ZI de pré Brun 38530 Pontcharra	Mardi et Jeudi : de 14h à 18h (19h en été) Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibrecsa@orange.fr

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

Les Fruits des Dauphins

Vente directe

Fruits, Noix,
Légumes, Jus...



446. Rue De Granges
38530 La Buisnière
Tel : 04 76 08 55 33
www.lesfruitsdesdauphins.com



BATTERIES 38

BATTERIES PLUS ACCUMULATEURS
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
Tél : 04 76 99 20 02

BATTERIES 38

ESPACE EMERAUDE - RD 1090
04.76.99.20.02 - pontcharra@batteries38.com
siret : 41237690700041

CARRON Thierry

**Maçonnerie - Terrassement
T P - Rénovation**



Tél / Fax 04 76 97 60 83
Port. 06 09 55 25 83
sarl.carronthierry@orange.fr
73 route du Boissieu
38530 La Buisnière

Les fruits & légumes



le chez nous

Les Vergers de la Peyrat

Vente Directe à la Ferme

EARL des Acacias

La Peyrat, RD 1090, n°139

38530 La Buisnière

04 76 08 56 59

Alain, Danielle et Guillaume GRANGE

contact@lesvergersdelapeyrat.fr

www.lesvergersdelapeyrat.fr

Scierie MOSCA



BOIS DE CHARPENTE

BOIS DE CHAUFFAGE

Route du Chatelard
LA BUISSIÈRE
scieriemosca@gmail.com

Tél : 04 76 97 61 95
Fax : 04 76 68 31 77
www.scieriemosca.fr



Les Charpentes Du Granier

Maison DURIF depuis 1931

phdurif@wanadoo.fr

Mr Durif

charpente couverture zinguerie
ossature bois,

06 08 57 01 04

222 Chemin de Cognin
38530 La Buisnière

PONTCHARRA AUTOMOBILES
RN 90
04.76.97.86.70

ANNE SO TRAITEUR
2545 RN90 Batiment le chaos
06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

GRÉSINOIX
105 Chemin Clos
04.76.92.37.45
gresinoix@gmail.com

AFFÛTAGE LAPIERRE
561 rue du Château Daupin
04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr

GITE « LE BOISSIEU » *Gite de France Isère*
10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buisnière
04.76.08.49.19
gilbert.charvet0666@orange.fr

LA GRANGE DU BOISSIEU
EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN
Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu
info@lagrangeduboisieu.fr